



COMPTE RENDU DE L'Assemblée Générale DU 16/6/2017

Salle Médicis à 28100 Dreux

Présents ou représentés : 46 membres + 4 non-membres

La présidente remercie les personnes présentes et les membres de l'équipe pour les préparatifs ainsi que les différentes associations chartraines qui ont bien voulu prêter du matériel.

Notre association a son siège à Chartres, mais pas de locaux. Malgré une recherche active, aucune salle n'y étant disponible en dehors des heures d'ouverture des lieux publics, nous remercions la municipalité de Dreux d'avoir gracieusement mis la salle Médicis à notre disposition. Après un beau concert fin mai à la Chapelle Royale, l'AG nous donne ainsi la possibilité de mieux nous faire connaître auprès du public Drouais. Notre objectif est en effet de rayonner dans le département, et pour ne pas nous éparpiller, nous essayons de construire notre auditoire entre le bassin chartrain et le bassin drouais, en visant le plan culturel et les habitudes de déplacement des habitants.

1° Bilan moral de l'année 2016 présenté par la présidente :

Le bilan moral est constitué par les activités que l'association a menées en 2016 et donc les concerts qu'elle a organisés :

JANVIER 2016 : Un concert ou plutôt spectacle musical « Je ne veux pas chanter » avec Anne Baquet soprano et Grégoire Baumberger au piano, à Nogent le Phaye dans la Salle Culturelle. La veille du concert une animation scolaire à destination des CP, CE1 et CE2 de l'école de Nogent le Phaye a pu avoir lieu. Des enfants enthousiastes qui sont revenus avec leurs parents le lendemain. Un concert atypique joué déjà de nombreuses fois dans les théâtres parisiens et qui a mis le public venu nombreux de bonne humeur. Une très belle salle bien équipée et un accueil chaleureux. Au cœur de l'hiver, mais malgré tout avec une salle bien remplie au-delà de 150 personnes. (Illustration par la projection de photos).

MARS 2016 : La très belle église de Saint Prest fut un écrin pour Emmanuel Rossfelder qui nous a offert un récital guitare exceptionnel. Le public ne s'y est pas trompé, car nous avons dépassé les 200 personnes. (Illustration par un vidéo extrait du concert).

MAI 2016 : Encore quelque chose de très différent, car Jean-Claude Pennetier nous a fait l'honneur de nous livrer un véritable témoignage au Séminaire des Barbelés au Coudray où il a joué au piano les 7 dernières paroles du Christ de Haydn en récitant les textes de Jean-Pierre Nortel. Une soirée exceptionnelle et très émouvante dans un endroit chargé d'histoire, avec un public venu en nombre.

SEPT 2016 : Pour la deuxième fois chez M le Préfet à l'hôtel des Ligneris, puis dans la belle église d'Illiers Combray lors du weekend du patrimoine, avec des visites commentées des lieux et un concert de musique française par Mathilde Calderini à la flûte et Mélanie Génin à la harpe. Le même concert magnifique sonnait très différemment selon les lieux, un vrai concert de salon à l'hôtel des Ligneris et une ambiance proustienne à Illiers-Combray. Dans le grand salon de l'hôtel des Ligneris, nous avons réussi à mettre 90 personnes, mais hélas dans l'église d'Illiers Combray nous n'étions qu'à peine 70 pour profiter d'un superbe concert et conférence au préalable. Cela nous a appris qu'un relais sur place sous la forme d'un comité des fêtes ou autre est absolument indispensable pour mobiliser le public, notre action à nous n'étant pas suffisante. (Illustration par la projection de photos).

OCT 2016 : Au Musée des Beaux-Arts de Chartres, nous avons pu conclure notre saison en beauté avec une salle comble pour un récital piano par Patrick Hemmerlé autour de Schumann. (Photo en illustration)

OBJECTIF GENERAL :

Nous essayons d'offrir une sélection de grande qualité et en même temps de grande variété. Manifestement notre public y adhère, car il est en nombre croissant. La fréquentation à nos concerts oscille globalement entre 150 et 250 personnes, sauf bien-sûr au musée où la jauge est limitée à 69 personnes.

La pénurie de salles adaptées à Chartres ville nous a conduit à élargir notre rayon d'action, d'une part dans l'agglomération chartraine et d'autre part à Dreux où nous nous retrouvons pour notre AG et où nous avons réalisé un premier concert en mai dernier.

SUBVENTIONS ET AIDES :

Nos subventions proviennent de la ville de Chartres pour la plus grande partie, raison pour laquelle nous offrons des places au tarif adhérents aux membres d'autres associations culturelles chartraines, telles l'UCTL, les Amis du Musée, les élèves du Conservatoire etc. Nous pratiquons une même politique dans les autres villes d'Eure et Loir quand nous y organisons des concerts, car nous recevons également une subvention ainsi que de l'aide logistique du Conseil Départemental et en 2017 notre action sur Dreux reçoit également le soutien de la Ville. Puis il y a le Crédit Agricole, les studios De Royer et l'Asne qui vielle.

Que tous soient remerciés pour leur soutien sans lequel notre action ne serait pas possible.

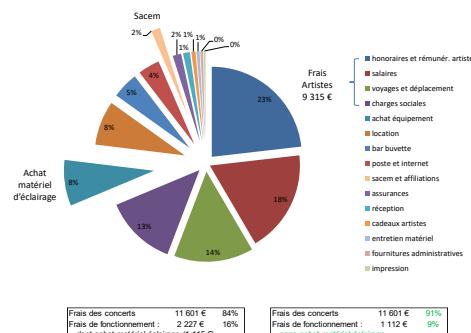
En 2016 nous avons également démarré une action de rapprochement qui a mené à la signature d'un contrat en 2017 avec l'association Elixir. Détails sous la rubrique « perspectives ».

Ce bilan moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2° Bilan financier de l'année 2016 présenté par la trésorière :

2.1° Analyse financière

a. Dépenses : 13 828 € en 2016 dont 11 601 € de frais de concert



Total : 13 828 €
 Frais de concert : 11 601.52 € (soit 84%) **sans achat de matériel 91%**
 Frais de fonctionnement : 2 227.43 € (soit 16%) dont matériel 1115.21 €¹, **sans matériel seulement 9%**

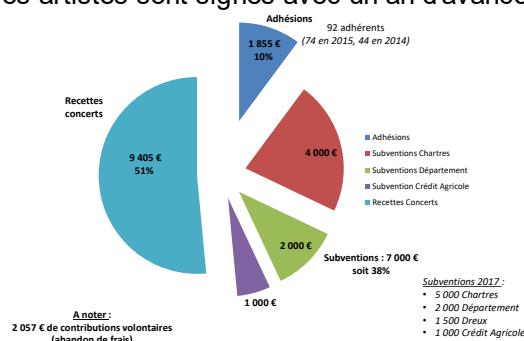
Les frais de fonctionnement ne représentent que 9% des dépenses, soit 91% du budget affecté aux concerts, résultat d'une bonne gestion (on estime qu'une association doit consacrer au moins 70% de son budget à ses œuvres).

Ces frais sont réduits à minima grâce à l'investissement des bénévoles qui

prennent en charge sans rétribution les tâches organisationnelles et administratives, + abandon de frais (cf présidente 2056.99 € en 2016). Les dépenses de réception concernent le verre de l'amitié en fin des concerts + cadeaux aux artistes (fleurs, macarons²) + repas dus aux artistes (les bénévoles paient leur part).

A noter : frais Sacem faibles en 2016 car report sur 2017 des paiements liés aux derniers concerts.

Bilan : C'était une nécessité d'avoir une année positive pour reconstituer le fond de roulement pour l'anticipation de l'année 2017 plus onéreuse en raison des artistes prestigieux (concerts Leleu par ex) ; en l'occurrence pour 2018, les contrats avec les artistes sont signés avec un an d'avance.



b. Recettes :

Total : 18 338 .50 €
 Recettes Concerts : 9 405.42 € soit **51%**
 Adhésions : 1855 € soit **10 %** 92 adhérents (74 en 2015, 44 en 2014)
 Subventions : 7000 € soit **38%**

Subventions 2016 (7 000€)	
Chartres	4000
Dépt	2000
CA	1000

Subventions 2017 (9 500 €)	
Chartres	5000
Dépt	2000
CA	1000
Dreux	1500

¹ Achats S138, 139 et 137 : projecteur, lampe, bloc rallonge... PU < 400 € donc pas immobilisations

² PU < 70 € donc pas à déclarer

Montant et nombre des adhésions : 1855 € soit 10% des recettes, 92 adhérents (44 en 2014 et 74 en 2015, les ressources des adhérents soutenaient l'association à hauteur de 7%)

2.2° Résultats

L'exercice 2016 enregistre un excédent de 4.510,55 €.

Ce qui représente une augmentation par rapport à 2015 (534,08 €) et le 3^{ème} exercice positif d'affilée. L'Association confirme le redressement de ses finances, absolument indispensable.

Le point sur la trésorerie de l'Association :

Au 31 décembre 2016, les comptes font ressortir les soldes de trésorerie de :

- Compte courant : 1.565 € (1.122,72 en 2015)
- Livret A : 11.156 € (7.578,08 € en 2015)

COMPTE DE RESULTAT 2016 EN ANNEXE .

Ce bilan financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

3° Modifications dans le bureau directeur

En 2015 nous avons modifié nos statuts et adopté un bureau directeur élu pour trois ans. Pour différentes raisons, des personnes peuvent être amenées à démissionner avant la fin de leur mandat, et leur remplacement est alors prévu par cooptation jusqu'aux prochaines élections. Au jour d'aujourd'hui, notre bureau directeur comporte :

Prénom + Nom	Ville	Fonction	Etat
Yvonne Naïdja	Senantes	Présidente	Elue
Jean Ferrière	Saint Prest	Vice-Président	Elu
Isabelle Peigné	Villiers le Morhier	Trésorière	Cooptée en sept 2016
Etienne Bresson	Maintenon	Trésorier adjoint	Elu
Valérie Lester	Chartres	Secr adjointe	Elue
Nicole Bresson	Maintenon	Membre, chargée des cadeaux artistes et vin d'honneur	Elue
Michelle Deléchapt	Chartres	Membre, famille d'accueil pour artistes	Elue
Jean-Marie Deléchapt	Chartres	Membre, chargé son et lumière	Elu
Flore Gautier-Thuillé	Faverolles	Membre	Elue
Francine Loisel	Boigneville	Membre	Elue
Philippe Peigné	Villiers le Morhier	Membre	Coopté en sept 2016
Danièle Poulain	Chartres	Membre	Cooptée en juin 2016

En l'absence d'un(e) secrétaire, nous fonctionnons par secrétariat tournant pour les compte rendus de nos réunions et la présidente assure les autres tâches. Puis, il manque cruellement une représentation sur Dreux. Nous avons donc besoin de bénévoles au niveau du bureau directeur, mais nous cherchons également quelqu'un qui veut bien être simple adhérent et prendre le rôle de vérificateur aux comptes. En effet, notre budget 2018 – notamment du fait de l'élargissement de nos activités – dépassera les 23000€ et nécessite l'approbation non pas d'un commissaire aux comptes, mais d'un adhérent qui voudrait bien se retrouver avec notre trésorière quelques fois dans l'année pour regarder ensemble les comptes, notamment avant l'AG. Mme Francette CHENARD se porte candidate et est confirmée vérificatrice des comptes avec les remerciements de l'équipe.

PERSPECTIVES

4° Elargissement de l'activité

A partir du 1^{er} janvier 2018 les Samedis Musicaux reprennent l'activité Carré d'As jusqu'alors organisée par l'association Elixir : le Carré d'As représentent 4 jeunes talents nationaux ou internationaux prometteurs sélectionnés par François Cornu et qui se produisent 2 par 2 donc pendant deux concerts, généralement un à Dreux et un à Chartres. En 2017 Elixir/François Cornu organise son 20^e festival et s'il affectionne la sélection et la production des artistes, tout le reste autour commence à lui peser. C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré un contrat de cession définitive par l'association Elixir des concerts Carré d'As vers les Samedis Musicaux, avec un engagement de notre part de rechercher la collaboration de François Cornu pour la conduite artistique. Il a imprimé son empreinte personnelle sur le Carré d'As et il nous a paru souhaitable tant pour lui que pour nous de pouvoir bénéficier de son expérience et de maintenir cette marque de qualité. Pour 2017 le 20^e festival est encore organisé par Elixir, mais nos adhérents bénéficient déjà de leur tarif réduit pour y assister. A partir de 2018, cela deviendra une activité de plus pour les Samedis Musicaux. Nous continuerons également à proposer la version « allegretto » qui permet aux élèves les plus prometteurs de nos écoles de musique et conservatoires de se produire en concert.

De ce fait nous dépasserons les 6 concerts par an, raison pour laquelle une demande de licence de spectacle est en cours. Nous avons rencontré les responsables culture de la ville de Chartres et de Dreux avant la signature du contrat de cession, car il est évident que cet élargissement de nos activités implique que les subventions jusqu'alors versées à Elixir, soient versées aux Samedis Musicaux à l'avenir.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle notre budget 2018 est en forte augmentation par rapport à 2017 (voir tableau en annexe)

5° Montant d'adhésion 2018

Pour rappel, en 2017 l'adhésion individuelle est :

20€ en simple adhésion

35€ en donateur, avec une invitation pour un concert gratuit au choix dans l'année

35€ pour les membres du bureau directeur (60€ pour un couple), avec entrée gratuite aux concerts

Les primo-adhérents peuvent adhérer à partir de l'AG de l'année en cours afin de profiter d'une durée d'adhésion de 1 ½ an. (ex : une personne qui adhère pour la première fois à l'AG du 16/6/2017, bénéficie de son adhésion jusque fin 2018).

Pour rappel, nos membres d'honneur sont :

Mme et M Jean-Claude Pennetier

Mme et M Guy Leuvrey

Nous proposons de maintenir les mêmes montants pour 2018.

Proposition soumise au vote » et adoptée à l'unanimité.

Pour rappel une indication sur **nos prix d'entrée** aux concerts :

Nous essayons de maintenir le plus longtemps possible les 18 et 12€, sachant que parfois il faut aller au-delà quand il s'agit de grands ensembles ou de très prestigieux artistes. Dans tous les cas, nous nous fixons comme limite haute 22 et 16€.

Même si l'on ne peut pas voter lors de l'AG les prix différents pour 2018, nous aimerais avoir votre ressenti sur la possibilité éventuelle de passer l'an prochain à une base plus élevée : Les artistes sélectionnés étant généralement de très haut niveau, la tentation est en effet grande de prendre en 2018 comme base 20 et 14€... Quitte à baisser le niveau de prix, par exemple, pour les concerts du Carré d'As où nous vous proposerons certes des artistes « à venir », mais qui sont encore au tout début de leur carrière. Quelques personnes s'expriment lors de l'AG, généralement en faveur de cette nouvelle base, avec une réserve pour d'autres. La décision finale incombe au Bureau Directeur qui en débattra.

6° PROGRAMMATION 2017 ET 2018

Voyons déjà les concerts passés en 2017 :

JANVIER 2017 : Nous avons voulu vous prouver que pour écouter trois percussionnistes, il n'y a pas besoin de se protéger les oreilles. En même temps nous avions envie de faire un concert « enfants du pays » car nous avions au moins 3

percussionnistes en Eure et Loir qui avaient envie de travailler ensemble. C'est ainsi que le Trio Incidence est né. Leur spectacle musical a rencontré un franc succès, à Nogent le Roi et à Doussineau Chartres avec des salles combles , voire malheureusement une trentaine de personnes qui n'ont pu rentrer dans la salle. (En illustration un vidéo extrait du concert).

MARS 2017 : Nous avons participé pour la première fois à Jazz de Mars , avec succès, car là aussi la salle culturelle à Nogent le Phaye était très bien remplie pour un concert de Vincent Peirani-accordéon et Emile Parisien – saxophone. (En illustration des photos).

MAI 2017 : Deux premières fois quant aux lieux : le samedi à la Collégiale St André de Chartres, le dimanche à la Chapelle Royale de Dreux avec des artistes de très haut niveau : Romain Leleu à la trompette et son ensemble Convergences (quintette à cordes). Sur le plan musical un grand succès, car à Dreux le public était carrément debout. Sur le plan financier c'est nettement plus mitigé. On ne pourra recommencer une telle opération trop souvent. Il faut donc en profiter quand elle se présente !

A Dreux, nous avons pu y adjoindre un après-midi culturel avec M Lemonne qui a guidé un groupe de la Chapelle Royale par le chemin de ronde jusqu'au Musée de Dreux, en racontant mille choses intéressantes sur la ville, puis après un goûter très gourmand dans le jardin du musée, le conservateur Damien Chantrenne a pris le groupe en main pour une visite commentée du musée en prenant comme thème « les pompes funèbres » pour faire le lien avec le Mausolée où aura lieu le concert. Un 2^e groupe a également visité le musée. Une découverte pour la plupart des participants. (En illustration photos + vidéo extrait du concert).

Nous arrivons maintenant à la programmation à venir :

Le dimanche 24 septembre à 17h00 à la Collégiale St André de Chartres :

Un magnifique Quatuor Ludwig, connu pour ses interprétations tout en finesse. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi un programme de « musique française au tournant du siècle » avec des quatuors de Chausson, Debussy et Ravel. Un quatuor composé de quatre musiciens brillants tous issus du CNSM de Paris. On y retrouvera d'ailleurs avec plaisir Manuel Doutrelant que nous avons déjà entendu dans Convergences. Ils jouent dans le monde entier et ont une discographie abondante et auréolée de nombreuses récompenses. (Vidéo en illustration visible aussi sur notre site).

Continuons chronologiquement avec deux concerts qui ne sont pas organisés par les Samedis Musicaux, mais qui le seront à l'avenir : le Festival Carré d'As dont les Samedis Musicaux reprennent l'organisation à partir de janvier 2018. Un contrat de cession du festival a été signé avec l'association Elixir, sachant que la conduite artistique – et donc la recherche des jeunes talents – restera sous la responsabilité de François Cornu. Avant de nous en laisser les rênes, Elixir fêtera cette année son 20^e festival avec François Bazola comme parrain. Les Samedis Musicaux l'appuient amicalement dans sa démarche et nos adhérents bénéficient de leur tarif adhérent. C'est la raison pour laquelle nous tenons à vous mentionner les concerts :

Le vendredi 13 octobre 2017 à 20h30 dans la chapelle royale de Dreux :

L'ensemble Consonance avec 9 musiciens, sous la direction de F Bazola, dans un programme qui vous offrira des visages de la musique baroque allemande avant JS Bach (donc H Schütz, S Scheidt, D Buxtehude,...)

Puis le vendredi 22 décembre 2017 à 20h30 au théâtre de Chartres :

Les Musiciens de St Julien (8) avec leur chef et soliste François Lazarevitch qui est un ancien As. Il est un brillant flûtis te baroque et joueur de cornemuse. En Illustration un extrait vidéo.

Une année un peu particulière pour le festival Carré d'As qui produit pour son anniversaire des ensembles prestigieux dans des salles qui le sont autant. En 2018, nous reprendrons toutefois le schéma plus habituel avec des jeunes solistes à grand avenir !

Passons enfin à 2018 :

Le samedi 13 janvier 2018 à 17h00 dans la Chapelle des Sœurs de St Paul à Chartres : ensemble DISCANTUS

Il s'agit d'un endroit privé en plein dans le centre ancien de Chartres, la très belle Chapelle faisant partie d'un couvent. L'ensemble DISCANTUS sera composé de 6 chanteuses qui chantent a capella ou elles s'accompagnent par des cloches, vieilles ou autres instruments du moyen âge. Car il s'agit d'un concert de musique ancienne, avec des chants des pèlerins qui se rendaient à St Jacques de Compostelle et qui ont donc pu passer par Chartres. L'ensemble Discantus est d'une

renommée internationale et a en quelque sorte son domicile au musée de Cluny à Paris. (Vidéo en illustration visible aussi sur notre site).

Le samedi 17 mars 2018 à 20h30 à la salle culturelle de Nogent le Phaye : Lalo Zanelli & Ombu

Changement d'ambiance, car nous nous inscrivons de nouveau dans le festival de Jazz de Mars.

Nous avions envie de jazz cubain, mais nous avons trouvé du sud-américain et c'est super. Du jazz joyeux et heureux ! (Vidéo en illustration visible aussi sur notre site).

Le samedi 26 mai 2018 à 20h30 à la Chapelle Royale de Dreux et

Le dimanche 27 mai 2018 à 17h30 à l'église de Barjouville

Le quatuor Elysée dans un programme russe. De nouveau un grand quatuor mais très différent du quatuor Ludwig. Le quatuor Elysée est composé de solistes de haut niveau, mais dont plusieurs sont d'origine ukrainienne. Le son de ce quatuor est quasi symphonique et se prête à merveille pour un programme russe qui réunit les quatuors de Glinka, Rachmaninov et Chostakovitch. (Vidéo en illustration visible aussi sur notre site).

Le dimanche 16 septembre 2018 ou le samedi 22 septembre 2018 à Chartres :

Un trio « enfants du pays » composé de Nicolas Dautricourt – violon, Yves Dharamraj – violoncelle, François Cornu – piano. Des duos Violon/Violoncelle et des trios avec piano sont sur le programme qui n'est pas encore finalisé, mais on parle de Ravel et Mendelssohn et peut-être Haydn et Bach...

Deux dates, la première est pendant le weekend du patrimoine et ne peut se faire que si c'est combiné avec une conférence ou visite des lieux. Si cela ne fonctionne pas, le repli: la collégiale St André pour le 22/9.

Octobre /novembre 2018 : Festival Carré d'As à Dreux et à Chartres. Pour Dreux probablement à la Chapelle Royale avant l'arrivée du froid, le théâtre étant alors encore en travaux, à Chartres nous espérons la réouverture du Musée et/ou peut-être la salle Doussineau.

L'AG se termine à 20h30 par le verre de l'amitié et quelques nouvelles adhésions drouaises.

Restent à remercier les photographes Arnaud de Rouyer et Yves Lejeune ainsi qu'Etienne Bresson pour les vidéos, et Jean-Marie Deléchapt pour le montage qui a permis d'agrémenter musicalement l'assemblée générale.

Le 28 juin 2017

Yvonne Naïdja
présidente

+ PJ : compte de résultat 2016 et budget 2018